



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

foires et salons

Question écrite n° 44241

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche afin de connaître le bilan qu'il dresse de l'édition 2009 du salon de l'agriculture.

Texte de la réponse

L'édition 2009 du salon international de l'agriculture a confirmé son succès populaire avec une fréquentation de + 10 % par rapport à l'année dernière, soit 670 000 visiteurs. Le ministère de l'agriculture et de la pêche a placé sa participation sous le signe de l'agriculture durable, conformément aux orientations du plan « Objectif Terre 2020 », présenté par le ministre de l'agriculture et de la pêche quelques jours avant l'ouverture du salon international de l'agriculture. Les exposants institutionnels du pavillon 3 du salon international de l'agriculture ont également affiché leur engagement en faveur de l'agriculture durable en signalant sur le stand un logo commun « Pour l'agriculture durable ». Le salon international de l'agriculture 2009 a également été marqué par la nécessité de susciter des vocations chez les jeunes, notamment dans les secteurs de la production agricole, de l'agroalimentaire, de la forêt et du bois, et du machinisme agricole, secteurs tous déficitaires en main-d'oeuvre. Ce fut le sens de la visite du Président de la République, puis du secrétaire d'État à l'emploi, aux côtés du ministre de l'agriculture et de la pêche lors de l'inauguration du pôle emploi formation. Enfin, le succès populaire du salon international de l'agriculture révèle qu'il est plus que jamais nécessaire de développer la communication entre le monde agricole et la société afin, notamment, d'entretenir l'adhésion du public à une politique agricole commune et d'améliorer la qualité de l'alimentation en rétablissant dans l'esprit des consommateurs un lien plus étroit entre les aliments et l'origine agricole des produits.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44241

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 mars 2009, page 2195

Réponse publiée le : 14 avril 2009, page 3520